

L'Œuvre de la Délégation archéologique française en Afghanistan

(1922-1932)

INTRODUCTION

La reconnaissance méthodique de la grande voie continentale d'expansion du Bouddhisme en direction de la Chine et de la Corée fut activement poursuivie au cours des deux premières décades du vingtième siècle. Entre l'Inde et les oasis qui s'essaient au Nord et au Sud du Takla-Makan n'apparaissait, vers les années 1920-1922, qu'une seule solution de continuité — l'Afghanistan —; cette région ne représentait pas, à vrai dire, une tache blanche sur une carte archéologique du continent asiatique, car il faut se garder de méconnaître l'effort si méritoire des premiers pionniers européens (1824-1842) : Moorcroft et Trebeck, A. Court, Ch. Masson (James Lewis), Sir Alexander Burnes, Gerard et Honigberger, et les recherches, plus récemment poursuivies (1878-1885), des frères Yate, de W. Simpson, des capitaines Talbot et Maitland. Mais il faut convenir, tout en rendant hommage au zèle, aux qualités de courage et d'endurance déployées par ces précurseurs, que leurs recherches ne furent jamais conduites suivant un plan méthodiquement conçu, et, qu'agissant, je parle des premiers, en "*private adventurers*" ils menèrent fréquemment leurs fouilles avec une hâte et une absence de ménagements qui fut fatale à bon nombre de monuments. On était donc encore en droit de dire que l'Afghanistan représentait le "*missing link*" des études d'archéologie bouddhique. L'année 1922 devait heureusement marquer le début d'une ère nouvelle. En répudiant, dès 1919, la servitude "d'isolement rétribué" qui entravait le libre développement de ses rapports avec l'extérieur, l'Afghanistan accédait à la pleine indépendance politique. On pouvait, dès lors, envisager la reprise des investigations archéologiques amorcées en 1825-1842 et en 1878-1885. "*Right man in the right place*", M. Alfred Foucher vint mettre à la disposition du Gouvernement de S. M. l'émir Amanullah Khān sa compétence hors de pair. Entre le Gouvernement afghan et le Gouvernement français un accord intervint (A. Foucher) (1922), qui rendait possible, l'aide matérielle du Gouvernement français étant assurée à nos chercheurs, une exploration méthodique des principaux